

CONSEIL MUNICIPAL DU

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019 à 19 H 30

PRESENTS : M. AUBRY Bernard, M. POHER Jean-Claude, M. LEMAIRE Michel, Mme COLLEMARE Françoise, M. DUVEY Marc, Mme HUCHER Béatrice, M. JOUANNET Jean-Mickaël, Mme CARTIER Alice, Mme BECQUET Laurence, M. DIJON Michel, M. POULAIN Alain.

M. ADDE Albert donne procuration à M. AUBRY Bernard,

Mme BOUVIE Delphine donne procuration à M. JOUANNET Jean-Mickaël,

Mme LEBEC Sandra donne procuration à Mme COLLEMARE Françoise,

Mme POTTIER Morgane donne procuration à M. DUVEY Marc.

M. le Maire donne lecture du conseil municipal précédent, pour mémoire. Pas d'observation.

Mme BECQUET Laurence a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR CHANGEMENT DES PORTES WC DE L'ECOLE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la porte des toilettes des garçons de l'école ne ferme plus et qu'il convient de la changer. De plus, celles des instituteurs sont vétustes (datent de l'origine, environ 50 ans), c'est pourquoi, Monsieur le Maire propose pour le programme 2020 de changer toutes les portes WC de l'école (4 portes).

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2014 la commune a procédé au remplacement des portes, fenêtres, pose volets dans toutes les classes et le réfectoire cantine. Le conseil municipal décide de poursuivre cette opération en remplaçant les portes WC de l'école.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Décide de retenir le devis de la société Thermo Acoustique qui s'élève à la somme de 3 776.00 € HT pour les portes WC garçons et filles et 3 932.00 € HT pour les portes WC instituteurs,
- Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental,
- Décide de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR – Préfecture),
- Décide que cette dépense sera inscrite au BP 2020 en section investissement.

DELIBERATION ACCEPTANT LA CONVENTION POUR L'ASSOCIATION KARANDAGE

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition de la maison des jeunes d'Harcourt à l'Association KARANDACHE dont le siège est situé chez Mme DESOUTTER Maria, 6 rue Bossuet 76600 LE HAVRE, à compter du dimanche 13 octobre 2019 et jusqu'au 30 juin 2020.

C'est une activité qui s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans, afin de dispenser des activités pédagogiques notamment dans le but d'organiser des ateliers éducatifs et des activités ludiques pour les enfants russophones.

Au niveau des dépenses liées à cette activité, la commune prend en charge tous les frais. Monsieur le Maire rappelle néanmoins qu'une participation annuelle de 120 € est réclamée à d'autres associations qui bénéficient du prêt de la salle des fêtes.

Dans un souci d'équité mais n'ayant pas besoin toutes les semaines de cette salle, Monsieur le Maire propose le tarif de 20 € par séance. Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte de mettre à disposition la maison des jeunes à l'Association KARANDACHE,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention,**
- **Réclamera une participation de 20 € par séance pour les frais de chauffage à l'Association KARANDACHE.**

Mme BECQUET demande la possibilité d'obtenir la liste des enfants et leurs domiciles qui fréquentent cette association et quel jour occupent-ils la maison des jeunes ?

TRAVAUX SIEGE – CLOS MALLET ET RUE PINCHON (un tronçon)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis 2 ans, le SIEGE a incité la commune à changer les lampes au mercure par du sodium ou de la led.

Au BP 2019, le conseil municipal a voté une nouvelle tranche. Mais suite à un état des lieux, il s'avère qu'elles ont toutes été changées. Ainsi, Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération prise en mars 2019 et d'en informer le SIEGE.

Monsieur le Maire fait savoir que l'éclairage public dans la traversée d'Harcourt se détériore déjà (le système rouille).

Monsieur le Maire a demandé le chiffrage pour l'enfouissement des réseaux BT, HTA, EP et FT pour le Clos Mallet et une partie de la rue Pinchon à Chrétienville (raisons techniques).

Monsieur le Maire propose l'inscription de ces travaux pour le Clos Mallet au BP 2020 et a demandé ceux de la rue Pinchon au programme du SIEGE pour 2021.

M. LEMAIRE et Mme COLLEMARE souhaitent un chiffrage du SIEGE pour la totalité de la rue Pinchon (et non un tronçon). Monsieur LEMAIRE souhaite un projet global de la rue Pinchon car Chrétienville est situé en plein vent et lors de fortes tempêtes, les fils volent. Ces travaux pourraient être réalisés en plusieurs tranches sans oublier les autres hameaux.

Le conseil donne un accord de principe pour l'inscription des travaux du Clos Mallet au BP 2020. La commission de finances étudiera la possibilité d'inscrire l'effacement des réseaux de Chrétienville au BP 2020 (une partie).

ANALYSE DES REUNIONS DE QUARTIER

Un compte rendu des réunions de quartier est communiqué aux conseillers. Pour cette étude, une réunion est programmée le jeudi 28 Novembre à 19 h 00 en mairie.

INFORMATIONS PLU (plan local d'urbanisme)

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion du mercredi 06 novembre à laquelle les agriculteurs étaient conviés (concertation agricole) en présence de la société GEO STUDIO. **Monsieur le Maire rappelle qu'un registre est à disposition du public en mairie pour recevoir les observations des administrés durant toute la période d'élaboration du PLU (durée du PLU : 2 à 3 ans).**

DELIBERATION ENQUETE PUBLIQUE « Aliénation du Chemin Rural 18 » (près de la Pomme Dorée)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a envisagé de vendre une parcelle de terre agricole (sol pauvre) d'une superficie de 6600 m² située « les Remises » section B 48.

Cette parcelle se trouve enclavée dans celles cultivées par Monsieur DESHAYES Cyril, agriculteur, intéressé par cette acquisition.

M. DESHAYES cultive cette parcelle depuis 2007 et souhaite également **le déplacement d'un chemin rural (CR 18) afin d'avoir une seule parcelle cultivable et non coupée en deux par ce chemin**. Pour cette aliénation, la commune a fait appel à un bureau d'étude EUCLYD EUROTOP car une procédure administrative est exigée **pour l'aliénation d'une partie du CR n° 18 avec la création d'un chemin rural de substitution et classement dans le domaine privé de la commune**. Nous sommes au stade de la désignation d'un commissaire enquêteur (liste fournie par la préfecture) et de l'ouverture de l'enquête publique. Monsieur le Maire a rendez-vous mardi 19 novembre pour présenter le dossier au commissaire et fixer les dates de l'enquête (10 jours). Monsieur le Maire propose de lancer l'enquête réglementaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le lancement de l'enquête publique nécessaire à l'aliénation d'une partie du chemin rural N° 18, cadastrée B N° 65 pour 9 a 61 ca au profit des Consorts DESHAYES,
- charge M. le Maire du choix du commissaire enquêteur,
- donne pouvoir au Maire, de signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette enquête.

INFORMATIONS RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles)

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière séance du Conseil Municipal, il avait indiqué que l'Intercom Bernay Terres de Normandie réclamait à la commune une pénalité dans le cas d'une sortie du marché. Depuis, l'Intercom a fourni un devis correspondant au coût de la sortie anticipée au marché RGPD lancé dans le cadre du groupement de commandes. Il s'élève à la somme de 356.04 € TTC et de la moitié de la première facture soit 296.70 HT.

Monsieur le Maire propose au conseil de ne pas donner suite au RGPD en 2019, car la dépense n'était pas prévue au BP. Cette dépense sera inscrite au BP 2020 et la nouvelle équipe en mars, prendra la décision de continuer avec l'Intercom ou de sortir du marché RGPD.

QUESTIONS DIVERSES

- BONS FOURNITURES SCOLAIRES : De l'initiative du CCAS, 22 enfants fréquentant les collèges ont pu bénéficier d'un bon de fournitures scolaires d'une valeur de 25 € pour la rentrée scolaire 2019-2020.
- CHECK LIST salle des fêtes : suite aux difficultés rencontrées à la salle des fêtes, lors de l'état des lieux, concernant le ménage, une check liste a été élaborée à la demande de M. le Maire afin de vérifier chaque point inscrit sur celle-ci lors de la sortie. Des travaux d'améliorations ont été apportés (carrelage, peinture, toilettes rehaussées, plan de travail). Quelques réclamations : prévoir une crédence devant la gazinière, plaque inox du lave-vaisselle à la plonge, ajout de plan de travail. La commission fera le point dans les semaines à venir. Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont participées aux travaux et celles qui ont fait le ménage après les travaux.

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un artisan boucher de Sotteville lès Rouen qui souhaite s'installer dans la commune le vendredi matin. Pour ne pas pénaliser le commerce local, le conseil municipal donne un avis défavorable car l'épicerie a déjà un rayon boucherie bien achalandé. Cependant, le conseil encourage cette initiative notamment dans les communes où il n'y a pas de commerce.
- Boite à livres : Projet à l'initiative de jeunes étudiantes Harcourtoises mais abandonné, sous la responsabilité de Mme LEBEC. Celle-ci étant absente, le sujet sera abordé au prochain conseil.
- Ravalement salle des fêtes : la commande a été passée à la société Ravalement de France de la commune. Les coloris ont été proposés à Mme l'Architecte des Bâtiments de France, qui a donné son accord. En fonction des conditions météo, les travaux sont prévus fin 2019. Les anciens cabinets de toilette à l'angle de la salle des fêtes et de la salle des jeunes seront démolis et suppression du panneau d'affichage en béton.
- Jeux salle des fêtes : la société PROLUDIC installe les jeux les 25 et 26 novembre.
- Plantations d'arbres : - 1 ou 2 arbres à l'école à la place des pommiers
- plantations d'arbustes côté du tennis, pétanque, aire camping-cars.
Mme HUCHER, M. ADDE, M. LEMAIRE sont chargés de prendre contact avec le pépiniériste, M. RAMBERT pour le choix des arbustes, dès que possible.
- Illuminations de Noël : les arbres ont été élagués le long de la rue de la libération, par le personnel technique, pour la pose des guirlandes. Les décorations ont été livrées. Mise en place des illuminations prévue le 29 novembre.
- **CEREMONIE DES VŒUX : vendredi 24 janvier 2020 à 19 h 00.**
- COMMISSION DES FINANCES : Lundi 18 novembre 14 h 00.
M DIJON quitte la séance à 22 h 10.

TOUR DE TABLE

- ✓ M. DUVEY signale que 2 poteaux bois penchent dans le chemin de la Piquetière. Il évoque les problèmes rencontrés avec les transporteurs de betteraves (aucune organisation).
- ✓ Mme BECQUET fait part de la satisfaction des administrés suite à la mise en place d'un compteur d'eau au cimetière. Elle souhaite connaître les résultats du sondage concernant les observations des administrés sur les travaux envisagés de la RD 137 (à voir lors de l'étude des réunions de quartiers).
- ✓ M. JOUANNET fait part de l'étonnement de certaines personnes concernant la gratuité de l'eau et de l'électricité au niveau de l'aire de camping-cars. M. le Maire fait savoir que l'aire de camping-cars est bien fréquentée, et rappelle que la commune se laisse du temps avant d'investir davantage dans des dispositifs payants.
 - Il souligne l'efficacité de PAYFIP (service de paiement en ligne), mis en place en octobre.
 - Il souhaite l'élagage des thuyas de la haie du stade (prévu fin décembre).
 - Il demande qu'un courrier soit adressé à l'EHPAD pour l'entretien de la sente (détritus, papiers). Monsieur le Maire a plusieurs doléances envers la Maison de Retraite (non entretien des espaces verts, réduire le nombre de points lumineux vers la rue du stade, la chaîne durant le week-end, inventaire des propriétés de la MR).
- ✓ Mme CARTIER signale une coupure d'électricité mercredi soir (câble enterré - silo betteraves). Elle indique que le trottoir à l'angle de la rue St Sauveur et allant vers la 13 (le long du jardin route de Perriers venant de Brionne) est très glissant, pour les enfants se rendant à l'arrêt de car au Bocage (voir avec M. WEBER, Maire délégué).

- ✓ M. POULAIN s'est rendu à la réunion cantonale du SIEGE relative au programme des travaux d'éclairage public et renforcement 2020. Il a fait une tournée d'éclairage avec Monsieur le Maire : 14 lampes sont grillées, pas de contrat d'entretien (la commune fait appel à une entreprise lorsque plusieurs lampes sont grillées. Il envisage de numéroter les lampadaires (état de lieux), il souhaite que les roseaux à la mare de Beauficel soient retirés (voir avec les services techniques). Le personnel a reçu une formation pour l'entretien des mares avec l'Intercom. Dans les mêmes conditions, entretien des mares suivantes (la Piquetière, Imbourg). Il signale de l'eau qui stagne face au N° 22, rue Pinchon (face Mme HAREL). Il propose de faire réaliser une tranchée pour évacuer l'eau dans le champ (voir convention avec le propriétaire).
- ✓ Mme COLLEMARE donne un compte-rendu de la réunion scolaire avec les membres de la Commission Harcourt-Neuville du Bosc ainsi que du conseil d'école. Elle fait part de la demande de la directrice qui souhaite un local pour se réunir entre enseignants. Elle demande l'aide de Mme BECQUET pour faire un point sur la présence des enfants à la cantine au 1^{er} et 2^{ème} tour.
- Michel LEMAIRE a assisté à une réunion compétence tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie : différents sujets ont été abordés : point d'étape sur la commercialisation, réalisation du guide hébergement, affectation de la taxe de séjour, mise à disposition d'un bureau à l'accueil de Beaumesnil, définition de la méthode de travail avec les prestataires, projet sur l'accueil de Broglie, programmation 2020, mouvement de personnel, tarifs boutique, information sur la mise en tourisme du territoire.
- Il informe que la compétence voirie de l'intercom a aménagé, comme prévu, l'espace en face de l'aire de camping-cars et le court de tennis ; après tassement de la terre, l'émulsion se fera à partir de mai 2020.

La séance est close à 00 h 10.

La prochaine séance aura lieu le **vendredi 13 décembre 2019 à 19 H 30.**

